



Accompagner les enfants à la
découverte de nouvelles cultures



Apprendre le vivre ensemble au
sein de la collectivité

Projet pédagogique 2024-2025

Accueil de loisirs de
Fleurieu sur Saône

Du 02/09/2024 au
31/08/2025



Accompagner les enfants vers
l'autonomie.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?	3
L'ACCUEIL DE LOISIRS.....	4
I. Historique.....	4
II. Locaux et emplacement	4
III. Horaires D'ouverture.....	5
IV. Public de la structure	5
V. Les partenaires	5
LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	6
I. Les valeurs d'Alfa3a	6
II. Le plan éducatif de territoire	7
III. Les intentions éducatives	7
IV. Les objectifs du projet pédagogique.....	8
V. Projets Exceptionnels	11
L'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE.....	12
I. A quoi ça sert ?	12
II. Méthodes déployées.....	12
L'EQUIPE D'ANIMATION.....	13
I. Le directeur	13
II. L'équipe en place.....	14
III. Missions de l'animateur	15
Journée Type.....	16
Plan Particulier de Mise en Sécurité.....	17

Le présent document a été réalisé avec l'ensemble de l'équipe d'animation et est applicable à compter du 2 Septembre 2024.

INTRODUCTION

L'Accueil de Loisirs sans hébergement est une structure qui accueille des enfants dans le souci de répondre à des besoins de leurs parents : besoin de garde ; besoin de sécurité. Cette structure permet aux enfants d'enrichir leur éducation par l'apprentissage de la vie en collectivité.

Il prend en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe, au centre de ces préoccupations. Elle l'accompagne dans sa construction et le conduit à devenir auteur mais aussi et surtout acteur de ses loisirs.

L'équipe d'encadrement met tout en œuvre pour que l'enfant passe des temps d'activités les plus agréables possibles.

Le projet pédagogique de l'ALSH constitue une réflexion collective qui définit des objectifs pédagogiques et les moyens de mise en œuvre pour les atteindre.

Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?

Le projet pédagogique répond aux objectifs éducatifs de l'association Alfa3a.

Ces objectifs désignent l'ensemble des capacités que l'éducation a pour fonction de développer chez les enfants et/ou les jeunes adultes : des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire), des connaissances (savoir).

L'accueil de loisirs revendique clairement une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du vivre ensemble.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

I. Historique

Depuis plus de seize ans maintenant, l'association Alfa3a gère le temps d'accueil périscolaire de la commune de Fleurieu sur Saône. C'est donc une équipe d'animateurs qui accueille les enfants matin et soir en période scolaire, pour leur proposer des activités toujours plus variées et ludiques. De septembre 2014 à juin 2018 l'association Alfa3a a également géré les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), mises en place suite à la réforme des rythmes scolaires.

En septembre 2017 un accueil a été mis en place les mercredis après-midi puis un accueil à la journée dès la rentrée scolaire 2018.

La commune de Fleurieu sur Saône est un village de 1 432 habitants situé dans le Val de Saône à environ 10 kilomètres au nord de Lyon. C'est un village rural avec un environnement naturel privilégié (Saône, vallon des Echets, bois...).

L'implantation sur le territoire est en adéquation avec les besoins locaux, par ailleurs la structure est ouverte et accessible à tous afin de viser la mixité sociale, et l'accueil d'enfant porteurs de handicap.

II. Locaux et emplacement

La municipalité met à disposition un espace dédié à l'accueil de loisirs dans l'enceinte des bâtiments de l'école. Celui-ci est composé de deux salles en rez-de-chaussée ainsi que d'une salle à l'étage.

En fonction de nos besoins, nous utilisons également la salle de chorale de l'école, la salle de sieste et la salle d'évolution de maternelle ainsi que les deux cours d'école. Des salles municipales en dehors de l'école comprenant entre autres les équipements sportifs de la commune, ou la salle des fêtes sont utilisées également pour des activités particulières.

III. Horaires D'ouverture

TEMPS D'ACCUEIL	PERISCOLAIRE	MERCREDIS
MATIN	7h30 – 8h20	7h30 – 9h
MIDI		11h30 – 12h
APRES MIDI		13h – 13h30
SOIR	16h30 – 18h30	16h30 – 18h30

IV. Public de la structure

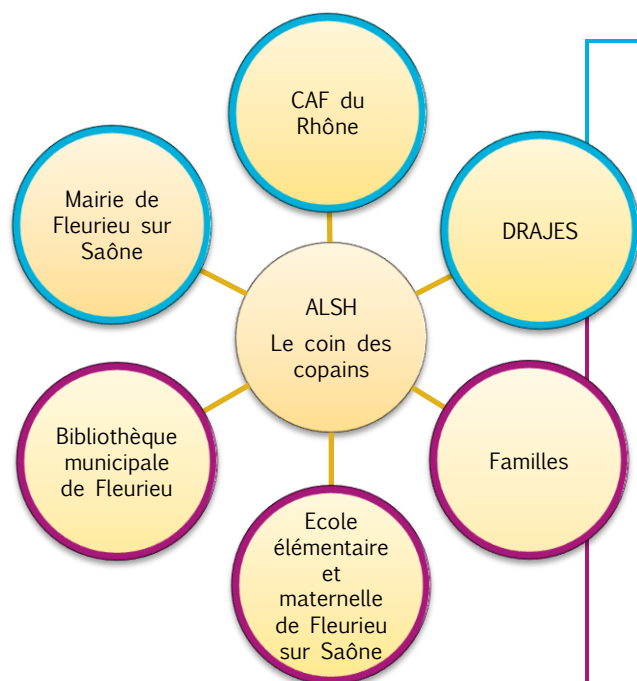
Caractéristique du public accueilli :

Les enfants accueillis ont entre 3 et 11 ans. Ils sont Fleurentins ou Rochetaillards.

L'accueil des enfants de 3 à 5 ans est possible avec un avis de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

L'accueil de loisirs accueille n'importe quel enfant quelle que soit son origine, ses croyances, ses capacités motrices, intellectuelles ou sociales dans le respect du règlement intérieur, de la réglementation de la DRAJES, de la PMI, des capacités des locaux et des moyens humains mis en place.

V. Les partenaires



Partenariats Réguliers

Partenaires Institutionnels

- Communauté de commune « Val-de-Saône »
- Mairie de Fleurieu
- CAF du Rhône
- DRAJES

Partenaires Educatifs

- Familles
- Bibliothèque municipale de Fleurieu
 - o Etablissements scolaires
- L'école maternelle et élémentaire de Fleurieu
 - o Associations
- Arts et Loisirs Fleurentins
- Association du Patrimoine Fleurentin
- Association Sportive Intercommunale
- Comité de jumelage
- Comité des Fêtes

LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Outre le fait qu'il s'agit bien souvent d'un mode de « garde » pour les parents, ces temps d'accueil constituent pour les enfants un temps en collectivité, un temps de loisirs, un temps et un espace de transition, de passage entre la maison et l'école ou l'école et la maison, entre deux jours d'école. L'équipe de l'accueil de loisirs de Fleurieu travaille ensemble pour établir des objectifs pédagogiques permettant à l'enfant de se sentir accueilli, associé et accompagné afin de pouvoir recréer son monde à lui.

1. Les valeurs d'Alfa3a

Alfa3a (Association pour le Logement, la Formation, l'Animation, Accueillir, Associer, Accompagner)

L'accueil de loisirs périscolaire à Fleurieu Sur Saône est géré par l'association Alfa3a.

L'action éducative d'Alfa3a consiste à proposer des espaces d'animation adaptés aux besoins identifiés par catégories d'âge et ainsi permettre à chacun de grandir et de s'épanouir dans le cadre de diverses formes d'accueils de loisirs collectifs (accueil périscolaire, TAP, accueil de loisirs mercredis et vacances scolaire).

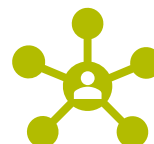
Celle-ci est portée par le projet éducatif et plus particulièrement à travers les objectifs éducatifs suivants :



**Favoriser l'épanouissement
de l'enfant.**



**Participer à l'apprentissage
de la vie collective.**



**Développer des valeurs
Individuelles et sociales.**

« L'association Alfa3a est désireuse d'apporter des solutions concrètes aux défis sociaux d'une société en pleine évolution. » P.E. Alfa3a 2019.

II. Le plan éducatif de territoire

Le plan éducatif de territoire, fixe 3 objectifs :

- **AXE 1 : Développer des activités en mode projet** permettant aux enfants de suivre une activité pendant une période donnée. L'idée d'atteindre un objectif doit être le fil rouge de chaque activité.

L'axe 1 part du constat actuel que les enfants sont très souvent en mode zapping. L'idée prise en compte dans l'élaboration du PEDT est de permettre à chaque enfant de prendre le temps, de persévérer jusqu'au bout d'un projet.

- **AXE 2 : Développer le vivre ensemble**, notamment l'esprit d'équipe et la vie en communauté par la mise en place d'activités complémentaires pouvant interférer les unes avec les autres et la mise en place de projets communs fédérant tous les enfants seront favorisés.

L'axe 2 part du constat actuel que l'enfant perd la notion de groupe et développe souvent un caractère individuel qui l'isole de l'autre.

- **AXE 3 : Respecter le rythme de l'enfant** par la mise en place d'activités en mode découverte permettant à l'enfant une approche ludique. Une attention toute particulière sera apportée si l'on constate une fatigue de l'enfant. On respectera son rythme en le laissant libre de ne pas participer à l'activité proposée. Il aura alors accès au coin livre, à un coin jeu.

III. Les intentions éducatives

L'Accueil de Loisirs se veut un lieu éducatif à part entière, complémentaire à celui de l'école et de la famille, dans lequel les apprentissages sont amenés de façon différente.

Ce temps de loisirs offre à l'enfant un espace de découverte à travers le jeu, qui lui permet de s'exprimer au sein d'un groupe, d'apprendre à tenir compte des autres mais aussi de partager des expériences originales et enrichissantes.

Le centre garantit le principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse. Il est en mesure d'accueillir des enfants porteurs de handicap dans la limite des moyens dont il dispose.

IV. Les objectifs du projet pédagogique

Ayant pour fondement les valeurs du projet éducatif évoquées plus haut, l'équipe d'animation a mené une réflexion autour des besoins de l'enfant et s'est fixée des objectifs pédagogiques à atteindre.

Une réunion de préparation a permis d'évaluer les objectifs pédagogiques 2023-2024. Des résultats de cette évaluation ressortent trois points principaux :

1. Les objectifs opérationnels n'étaient pas toujours adaptés à la réalité du terrain et en devenaient donc inaccessibles.
 - **De ce fait** : Des objectifs opérationnels plus simples et faciles à mettre en œuvre seront formulés pour 2024-2025.
2. Les sentiments de bien-être et de sécurité intérieure ne devraient pas constituer un objectif à atteindre, mais bel et bien une mission de base de l'animateur.
 - **De ce fait** : Cet objectif sera remplacé par un autre besoin des enfants.
3. Les projets qui ont émergés du Vivre ensemble sont très appréciés et contribuent à la bonne ambiance au sein de l'Accueil de Loisirs.
 - **De ce fait** : Nous allons définir 4 objectifs opérationnels au lieu de 3 en lien avec cet objectif.



I : Apprendre le vivre ensemble au sein de la collectivité

O.O. 1 : Participer activement aux discussions de groupe en écoutant les autres et en exprimant respectueusement ses idées.

Créer des occasions d'échanger en groupe et de partager :

- Le temps du goûter sera dédié à l'échange entre les enfants, ainsi qu'au partage du contenu de la journée : qu'en ont-ils pensé ? ont-ils rencontré des difficultés ?
- Des activités cuisines seront régulièrement proposées. Elles ont pour intérêt d'amener des moments d'interaction naturelles avec les autres.
- Des randonnées seront proposées dans l'année, sur des mercredis, lorsque le temps et l'organisation de l'accueil le permettra. Marcher ouvre l'esprit et la parole.
- Des cafés Philos se tiendront avec des enfants de plus de 8 ans, traitant de sujets qui les taraude pour que chacun puisse partager son opinion et ses connaissances.

O.O. 2 : Créer des liens inter-âge par le biais d'activités complémentaires ou collectives.

Des activités Inter-âges complémentaires¹ :

- Jeux de piste en deux étapes.
- Activités de conception artistique à but commun (tableau de bord fusée).

Des activités Inter-âges collectives² :

- Peinture avec tous les enfants autour d'une même table
- Décollage de la fusée
- Evènements et sorties communes
- Atelier Cuisine
- Jeux d'eau et de coopération

« Toutes salles, toutes cours, accessibles pour tous » - T. FONTON, 2023.

O.O. 3 : S'entraider et coopérer au sein du groupe.

Réaliser un projet commun :

- Un projet Péri'scar sera mené toute l'année avec pour objectif final : un salon de l'automobile ouvert aux familles.

Favoriser la coopération des membres du groupe :

- Pour développer la coopération, des jeux de coopération (jeux de société, malle coopérative) seront mis à disposition des enfants.
- Le rangement sera également un moment d'entraide et de collaboration.

O.O. 4 : Participer au sentiment de bien-être de chacun.

L'espace « MERCI » :

- Mise en place d'un tableau où chaque enfant et animateur peut reconnaître et exprimer son appréciation pour les actions positives des autres. Cela peut inclure des compliments, des cartes de remerciements.

¹Les activités inter-âges complémentaires sont découpées en deux temps. Premièrement, les maternelles et les élémentaires sont séparés et réalisent une activité. Deuxièmement, les deux groupes sont rescindés et leurs réalisations mises en commun.

²Les activités inter-âges collectives ont pour principe de fusionner les deux groupes (maternelle et élémentaires) dans une tâche commune et accessible aux deux.



II : Accompagner les enfants à la découverte de nouvelles cultures

Certains propos discriminants ayant été entendus cette année de la part d'enfants accueillis, l'équipe d'animation s'est aperçue du besoin grandissant de sensibiliser tous les enfants à la découverte d'autres cultures et sur ce que nous apporte la mixité.

O.O. 1 : Connaître les usages et coutumes de pays différents

Le mois culturel :

- Organiser des ateliers sur les temps de mercredis et de périscolaires où les enfants peuvent découvrir différentes cultures à travers des activités pratiques telles que la cuisine, les danses traditionnelles, les contes et les jeux typiques.

Ton correspondant à l'autre bout du monde :

- Mettre en place un programme de correspondance avec une école située dans un autre pays, permettant aux enfants d'échanger des lettres et des projets créatifs avec des élèves étrangers.

O.O. 2 : S'initier à l'artisanat Culturel

Les ateliers artisanaux :

- Organiser des ateliers d'artisanat où les enfants peuvent créer des objets traditionnels issus de différentes cultures, tels que des masques africains, des lanternes chinoises, des poteries amérindiennes.

Le rituel « Dire Bonjour » :

- Permettre aux enfants d'apprendre chaque jour comment on se salue dans les autres pays.



III. Accompagner les enfants vers l'autonomie

O.O. 1 : Maîtriser les rudiments de la survie en milieu naturel

Ateliers Nature :

- Expéditions en forêt en mode Aventure Survie : Construction de cabane, comment trouver de l'eau, comment la purifier, s'orienter dans la nature.

O.O. 2 : Construire et Mener un projet en toute autonomie de A à Z

Projet « Péris'car » :

- Accompagnement des enfants à la réflexion, la conception et la réalisation d'une voiture.

O.O. 3 : Responsabiliser **tous** les enfants à la hauteur de leurs capacités.

Préparation de la cantine :

- Chaque mercredi, un nombre d'enfant limité mais volontaire pourra accompagner l'animateur(trice) à la cantine afin de dresser la table.

Adapter le rangement :

- Permettre, par la mise en place d'étiquettes, de box, de repères visuels un meilleur rangement en toute autonomie.

Définir une musique de rangement :

- Ce détail peut sembler insignifiant, mais il responsabilise et rend autonome chaque enfant qui l'entend.

V. Projets Exceptionnels

- **Veillée Cluedo Mystère :**

Le vendredi 18 Octobre nous allons proposer aux enfants après l'école une veillée Cluedo. De 18h30 à 19h30, les enfants seront emmenés dans un monde imaginaire où un grand malheur s'est produit !

Trouveront-ils l'antidote à temps ? Réussiront-ils à démêler le vrai du faux en interrogeant les suspects (les animateurs) ?

Cette soirée répond à deux objectifs :

- 1. Offrir aux enfants accueillis au périscolaire une activité hors du commun**

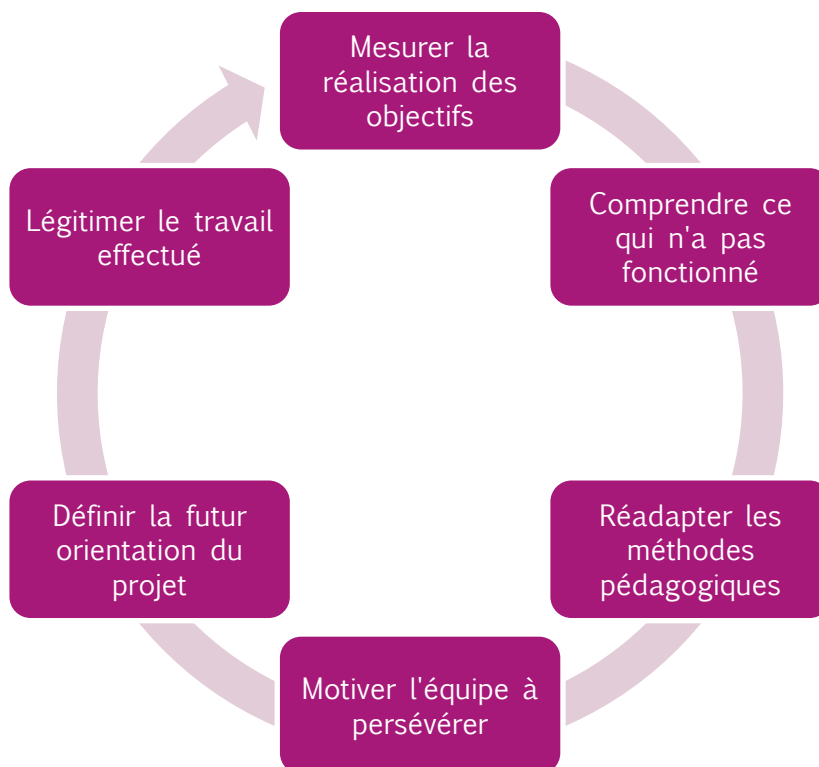
Ce public étant différent des enfants accueillis le mercredi ou lors des vacances, cela nous permet de les inclure tous dans notre dynamique.

- 2. Resserrer la cohésion d'équipe et la réflexion de groupe**

Jouant par petites équipes, ils devront résoudre le mystère en s'appuyant les uns sur les autres.

L'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

I. A quoi ça sert ?



II. Méthodes déployées

En fonction du critère à évaluer, l'équipe d'animation a défini différentes méthodes d'évaluation :

Des grilles d'observation

·Fiches utilisées par les animateurs pour collecter rapidement des données chiffrées ou appréciées.

Des questionnaires de satisfaction

·Via Google Forms, chaque fin de période. Les familles peuvent cliquer sur le lien via le PADLET.

Des réunions de régulation

·Tous les mardis après-midi. Ces réunions servent à : resserrer l'esprit d'équipe, réguler des manquements, prendre en compte l'avis des familles (Gforms) et planifier les prochaines échéances.

L'EQUIPE D'ANIMATION

Un adulte est un visage identitaire pour l'enfant. Au sein de l'accueil de loisirs, l'animateur fait figure d'exemple, il se rend disponible et est à l'écoute des besoins et envies des enfants tout en agissant avec cohérence.

I. Le directeur

Il a pour mission, compte-tenu des directives de l'Association, de son projet éducatif et des organismes financiers de tutelle, d'assurer le bon fonctionnement de la structure qui lui est confiée, dans le souci de l'éveil et du bien-être de chaque enfant tout en répondant aux demandes de garde des familles.

Il travaille étroitement avec les partenaires directs. En est le principal interlocuteur.

Il dirige l'équipe d'animation, et gère les questions d'organisation, d'activités, de planning, accompagne les animateurs stagiaires dans leur formation.

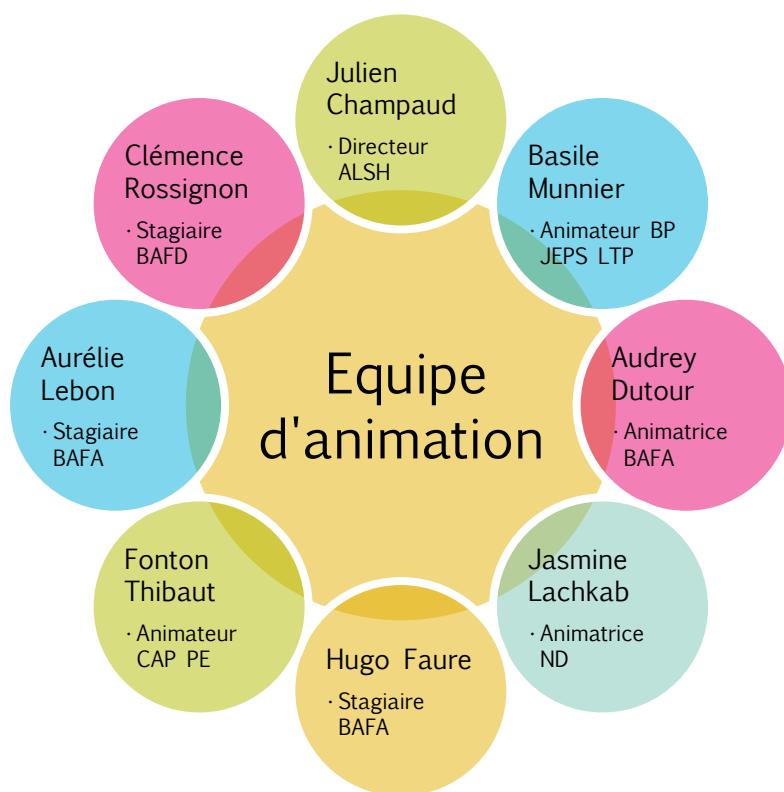
Il est garant du respect du projet pédagogique, de la législation et du règlement intérieur.

Il s'assure du respect du principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse au sein de l'ALSH.

Ayant pour appui des outils managériaux, il ne sera présent auprès de l'équipe que lors des temps d'accueil, des repas, des sorties, de la nuitée ou lors d'une activité si elle le nécessite. Le reste du temps, il sera disponible au bureau, porte ouverte.

En effet, en cas de rendez-vous ou d'appel téléphonique, la porte sera fermée, signe pour les animateurs de n'entrer qu'en cas d'urgence.

II. L'équipe en place



Chaque animateur(trice) a été informé(e) des missions qui lui étaient confiées.

III. Missions de l'animateur

MISSION 1 : ASSURER LA SECURITE MORALE ET PHYSIQUE DES MINEURS

- ☐ C'est protéger les enfants contre les abus, la négligence, la violence, le harcèlement et l'exploitation.
- ☐ C'est créer un environnement sûr et sain où les enfants peuvent s'épanouir.
- ☐ C'est mettre en place des mesures de prévention des accidents, assurer une supervision adéquate, prévenir les situations de violence physique et fournir des soins médicaux appropriés en cas de besoin.

MISSION 2 : PARTICIPER A LA MISE EN OEUVRE DU PROJET PEDAGOGIQUE AU SEIN DE LA STRUCTURE.

- ☐ C'est comprendre les principes, les objectifs et les valeurs du projet pédagogique. Cela implique de prendre connaissance des documents officiels et des orientations établies par la structure, ainsi que de se familiariser avec les méthodes et les approches pédagogiques spécifiques.
- ☐ C'est un travail d'équipe.
- ☐ La mise en œuvre du projet pédagogique nécessite une communication régulière avec les parents et les parties prenantes.
- ☐ C'est tenir les parents informés des activités et des progrès de leurs enfants, ainsi que de recueillir leurs retours et leurs contributions.

MISSION 3 : PARTICIPER A L'ACCUEIL, LA COMMUNICATION ET AUX BONNES RELATIONS ENTRE LES ACTEURS.

- ☐ C'est favoriser un environnement harmonieux et collaboratif au sein d'une structure éducative.
- ☐ C'est accueillir chaleureusement les différents acteurs impliqués, qu'il s'agisse des enfants, des parents ou des collègues. Cela inclut des salutations amicales et une attitude ouverte et bienveillante.
- ☐ C'est écouter activement, exprimer ses idées clairement et favoriser un échange d'informations clair et respectueux.
- ☐ C'est cultiver un climat positif et résoudre rapidement les conflits.

MISSION 4 : ENCADRER ET ANIMER LA VIE QUOTIDIENNE DE L'ACM

- ☐ C'est planifier et préparer des activités adaptées à l'âge des enfants, en tenant compte de leurs intérêts, de leurs besoins et des objectifs pédagogiques de l'ACM.
- ☐ Pendant les temps calmes, l'encadrement consiste à assurer la tranquillité, à proposer des activités calmes et à s'assurer que les enfants se reposent de manière appropriée.
- ☐ Définir et faire respecter un cadre sécurisant, des règles de vie adaptées à l'âge, des sanctions adaptées à l'action et à la capacité de compréhension de l'enfant.

Journée Type

Chaque animateur ayant intégré l'équipe devra prendre connaissance de ce document et veillera à le suivre au quotidien.

Accueil des familles

- 7h45-9h
- Rassurer les parents / être souriant et aimable / noter les horaires d'arrivées / remplir la fiche d'informations interne.

Le Réveil du Matin

- 9h-9h30
- Recueillir le ressenti de chacun / expliquer et présenter le programme / Proposer un petit starter

Activité 1

- 9h45-10h30
- Réaliser l'activité définie en réunion pédagogique / ranger le matériel après l'activité

Temps d'autonomie

- 10h30-11h30
- Temps d'activité libre où les enfants choisissent leurs jeux / si l'enfant veut jouer seul l'animateur veillera à respecter ce choix

Temps de vie quotidienne

- 11h30-12h
- Aborder des sujets de tous les jours de manière pédagogique / mettre en place ou expliquer le fonctionnement d'un outil pédagogique au sein de la structure

Repas tous ensemble

- 12h-13h
- Instant de convivialité et de partage / responsabilisation des enfants pour la mise en place des tables et nettoyage

Temps calme et sieste

- 13h15-15h
- Jeux calmes ou activité manuelle permettant la bonne digestion du repas

Activité 2

- 15h-15h45
- Réaliser l'activité définie en réunion pédagogique / ranger le matériel après l'activité / permettre aux enfants qui sortent de la sieste de rejoindre l'activité

Retour sur la journée et évaluation

- 15h45-16h15
- Prendre le ressenti des enfants sur la journée à l'aide d'outils pédagogiques / évaluer les objectifs pédagogiques / deux animateurs prépareront le goûter pendant ce temps-là

Goûter

- 16h15-16h30
- Temps calme / distribution du goûter / auto évaluation de chaque animateur

Temps d'autonomie

- 16h30-17h
- Temps d'activité libre où les enfants choisissent leurs jeux / si l'enfant veut jouer seul l'animateur veillera à respecter ce choix

Accueil des familles

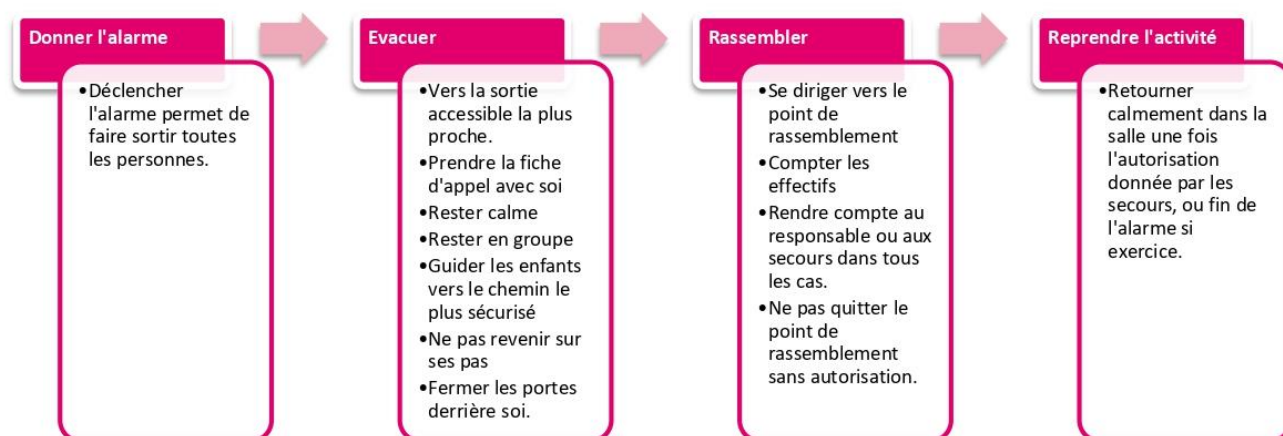
- 17h-18h30
- Vérifier la fiche d'informations interne / être souriant et aimable / noter les horaires de départ / informer clairement les familles sur le contenu de la journée.

Plan Particulier de Mise en Sécurité

Le plan rédigé ici a pour objectif de définir les attitudes et reflexes à avoir en cas d'alerte. Il définira donc les procédures à suivre en fonction de chaque situation. Toute l'équipe d'animation prendra connaissance de ce document et sera invitée à le relire à minima deux fois par an.

Comme le stipule l'article R33 du règlement de sécurité : « **Deux exercices pratiques** d'évacuation doivent avoir lieu au cours de l'année scolaire ou universitaire. »

En cas d'alerte Incendie

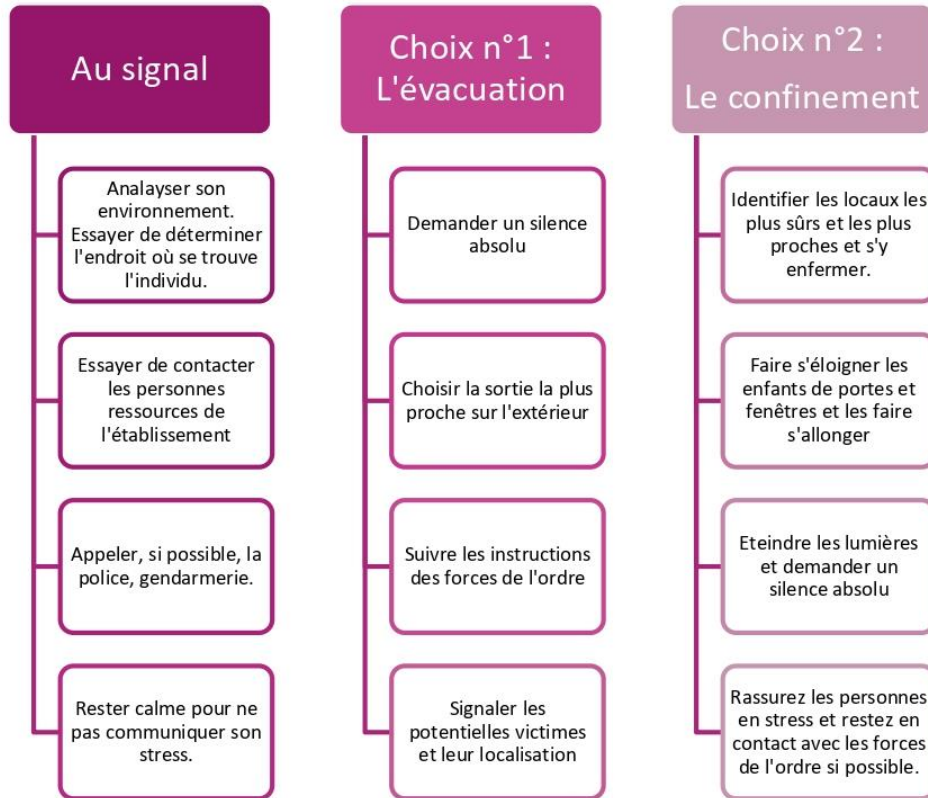


Ces quatre étapes sont indispensables et à respecter scrupuleusement. Si un enfant manque à l'appel, **seuls les secours** doivent aller le chercher.

A chaque exercice d'évacuation, la grille suivante doit être imprimée et complétée par le directeur de l'ACM concerné. Celle-ci permettra d'assurer un suivi et de fournir des conseils à l'équipe encadrante en matière d'évacuation et de mise en sécurité des enfants.

En cas d'alerte intrusion :

Protocole National :



Les numéros utiles en cas d'intrusion :

- 17 Police
- 114 Secours par SMS

Ce PPMS est interne à la structure : ALSH Fleurieu sur Saône

40 Grande Rue

69250 Fleurieu-sur-saône

A été lu et approuvé le ____/____/____

par :

(Signatures des membres de l'équipe d'animation)

(Signature du directeur)

ÉVALUATION ¹			
Date	Heure	Temps d'évacuation	Temps d'évacuation confirmée (appel réalisé et/ ou locaux vides vérifiés)

Une fiche d'évaluation type peut être adaptée à partir de ce modèle disponible sur le site de l'Observatoire.

	Oui	Non	Observations
Modalités d'organisation			
Inopiné	☐	☐	
Application des consignes générales			
Tout le monde a perçu un signal d'alarme	☐	☐	
Tout le monde a évacué			
- les élèves	☐	☐	
- les personnels	☐	☐	
- les visiteurs	☐	☐	
Les ascenseurs sont restés inutilisés	☐	☐	
Tout le monde a respecté la consigne : "ne pas revenir en arrière sans autorisation"	☐	☐	
Tout le monde a rejoint le(s) point(s) de rassemblement	☐	☐	
Le comptage des personnes a été effectué sans problème	☐	☐	
Évacuation			
Évacuation immédiate à l'alarme	☐	☐	
Évacuation en bon ordre	☐	☐	
Bonne prise en compte des personnes en situation de handicap	☐	☐	
Application des consignes particulières			
Laboratoires/locaux techniques (coupure des fluides)	☐	☐	
Standard/loges			
- Bonne gestion du système de sécurité incendie (SSI)	☐	☐	
- Accueil des secours	☐	☐	
Installations techniques particulières			
Les équipements asservis à l'alarme ou à la détection incendie ont fonctionné (portes automatiques, désenfumage, etc.)	☐	☐	

Commentaire libre du directeur de l'ACM :

Signature :

« Ils doivent apprendre de leur propre discours, et non du mien. » -
Paolo Freire (1921-1997)

*C'est **ensemble** que nous construirons le monde de demain.*

Ce présent projet est applicable à partir du 2/09/2024.

Il constitue un engagement de l'ensemble de l'équipe d'animation.

Il permet à chacun des acteurs de savoir ce pourquoi nous sommes présents auprès
des enfants et ce que nous souhaitons leur apporter.

Pour permettre sa bonne exécution ce projet est régulièrement évalué par l'ensemble
de l'équipe d'animation³.

³ Voir Evaluation du projet pédagogique